Entendre et Voir autrement

Action Fondation Romande SourdAveugles

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Entendre et Voir autrement

Les Marmettes

BILLET DU **PRÉSIDENT**

GILBERT MUDRY

A l'heure du bilan des douze mois de l'année 2017, la CDPH (Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées) aura été à la base des réflexions engagées sur le devenir de notre Institution.

Face à la nécessité de réorganiser les surfaces de nos locaux avec une capacité maximum d'accueil quasi atteinte, une première opportunité d'acquérir une parcelle contiguë n'a malheureusement pas pu se concrétiser. Le Conseil de Fondation et la Direction se sont alors tournés vers les options d'une surélévation du bâtiment anciennement l'Hôtel des Marmettes, d'une nouvelle construction et enfin d'une externalisation d'une partie de nos locaux. Nous espérons que dans le courant de l'année 2018 un pas décisif puisse être franchi.

En étroite collaboration avec des professionnels de la communication, nous nous employons à mieux faire connaître au-delà des frontières chablaisiennes le centre d'accueil et de compétences développées à Monthey en faveur des personnes atteintes du double handicap de la vue et de l'ouïe, mais également en faveur de leur entourage parfois désemparé devant tous les obstacles au quotidien auxquels il se trouve confronté.

Assurer le bon fonctionnement de notre Institution implique qu'une attention particulière soit portée à la mise en place d'une organisation la plus rationnelle possible et faisant référence aux plus récents labels de qualité, à une dotation en personnel qualifié, bénéficiant d'une formation de haute qualité reconnue complétée régulièrement de cours de perfectionnement et enfin à une gestion financière rigoureuse d'un coût de fonctionnement de près de CHF 5'000'000.00. Notre activité spécifique n'existerait pas sans nos nombreux partenaires et acteurs que je tiens à remercier, en particulier le Service de l'Action Sociale de l'Etat du Valais et leurs services partenaires des autres cantons romands, la Direction et les Collaborateurs du Centre des Marmettes et mes collègues du Conseil de Fondation.

J'exprime également ma sincère gratitude envers tous nos donateurs qui nous ont manifesté leur soutien tout au long de l'année 2017 plus particulièrement :

Juchum fondation	CHF 30'000
Altherr, Jean-Daniel	CHF 11'181
Muller-Stalder, Max et Elisabeth	CHF 11'125
Fondation Alfred et Eugénie Baur	CHF 10'000
Christ,Gregorc & De Candolle, Notaires	CHF 6'666
Wyskiel, Anne-Marie	CHF 2'700
Chavaz, Pierre	CHF 2'650
Anonyme - Bvr	CHF 2'491
Pfeiffer, Jutta	CHF 2'000
Bertallo, Nicole	CHF 2'000
Barbier-Dewarrat, Marthe	CHF 1'731
Bron, Michel	CHF 1'508
Bagnoud, Jean	CHF 1'500
Hochuli, Sylvia	CHF 1'250
Chevalley, Anny	CHF 1'231
Wannaz, Henri	CHF 1'194
Truffer, Marcel	CHF 1'127
Bacher, André	CHF 1'100
Trachsel, Rudolf	CHF 1'100
Naz, Anne-Marie	CHF 1'100
Muhlethaler-Chaudet, Roger	CHF 1'090
Cottier-Scalet, Jean-Pierre	CHF 1'000
Viredaz-Thévenaz, Lily	CHF 1'000
Gassner, Hans	CHF 1'000
Meichtry, Jean-Marc	CHF 1'000
Imbach-Wicht, Andrea	CHF 1'000
Bandelier-Pittet, Marcelle	CHF 1'000
Orci, Catherine	CHF 1'000

SOMMAIRE

Billet du Président 2
Billet de la direction 3
Accompagnement au sein des ateliers 4
Nouvelles arrivées 5
Le personnel 6
Formation du personnel 7
L'année 2017 en images 8
Le rapport de la fiduciaire 10
La présentation des comptes 11

BILLET DE LA **DIRECTION**

Françoise Gay-Truffer

L'année 2017 marque la mise en œuvre des réflexions menées au sein du conseil de fondation sur la mission avec une vision tournée sur l'application de la CDPH[1].

En effet, il n'est pas possible de tendre vers l'application des principes de la CDPH - favoriser l'autodétermination des résidants notamment - sans devoir mettre en place des projets individualisés et former dans ce sens les collaborateurs. L'année passée, dans le rapport d'activités, nous décrivions les grands principes posés par la Charte des Nations Unies et notre volonté d'y souscrire. Alors, comment pallier les besoins des uns et des autres, personnes accueillies en situation de handicap et les personnes qui les accompagnent au quotidien et faire en sorte que chacun y trouve son compte ?

Nous avons porté une attention particulière à la formation du personnel. Accompagner tout en respectant l'autodétermination et le développement des compétences des personnes gravement handicapées demande une posture créative et participative plutôt que directive. Il est toujours plus facile de faire à la place de celui qui « semble » avoir besoin d'aide que de solliciter chez lui ses compétences à découvrir et faire seul… en particulier lorsqu'on accompagne une personne présentant de graves troubles du comportement.

Cette pratique étant conséquente, les horaires de travail des collaborateurs ont été revus afin de prévenir l'épuisement. De plus cette nouvelle planification horaire permet une meilleure prévisibilité pour l'ensemble de l'organisation au sein de l'institution. Cette réflexion a été menée en équipe et coordonnée avec succès par M. Gunzinger, responsable socio-éducatif. L'annualisation des horaires n'est pas une petite affaire au sein d'une institution. Dans cette nouvelle organisation, il faut pouvoir assurer une qualité d'accompagnement tout en respectant les budgets de financement, les absences, les désidératas de chacun et surtout la réalité d'un terrain en perpétuel mouvance.

Un autre projet qui nous tenait à cœur pour répondre à la CDPH a été de préparer une externalisation des activités du centre de jour en centre-ville ainsi séparées du lieu de l'hébergement. En effet, travailler dans le même emplacement que celui où l'on vit, ne représente plus l'idéal pour une personne en situation de handicap. Celle-ci aime participer à la vie sociale en dehors du site institutionnel de type home. Un groupe de travail représentant les ateliers à vocation socioprofessionnelle s'est rencontré de manière régulière avec un membre du conseil, M. Xavier Kaufmann ancien directeur générale de la fondation des Eglantines à Vevey et expérimenté dans le domaine des ateliers notamment. Un site a été retenu, les plans ont été réalisés et surtout, une location a été budgétisée pour l'exploitation 2018. Du fait qu'un projet de ce type se développe et se rythme selon des contraintes qui surviennent, comme par exemple de nouvelles études pour vérifier l'application de normes récentes, le projet a pris du retard. Toutefois, en concertation avec l'Etat, sa réalisation concrète a été reportée en 2019.

C'est donc un projet magnifique qui devrait voir le jour et répondre au principe d'inclusion dans la ville. Pour le rendre encore plus attractif, des partenariats et interactions avec d'autres associations seront étudiés. Nos donateurs nous ont soutenus généreusement dans ce travail d'avant-projet, de projet et enfin de chantier à mener. Nous les remercions vivement !

ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES ATELIERS

En 2017, les collaborateurs des différents ateliers d'activités au travail ont accompagné 29 personnes en situation de handicap. Chaque atelier accueille 7 à 16 travailleurs tout au long de la semaine, selon une planification horaire individualisée à chacun.

A l'heure du bilan, il est possible de présenter les différents secteurs d'activités et le nombre d'heures d'accompagnement effectuées. Les prestations d'accompagnement correspondent à 6051 heures dont :
1696 en atelier bois, 820 en buanderie, 1103 en cuisine, 953 en décoration bois et jeux, 365 au jardin et ses dérivés, et enfin, 1109 au sein de l'atelier de mise sous pli.

NOMBRE DE RÉSIDANTS ACCOMPAGNÉS AU SEIN DE CHAQUE ATELIER
(Rotation sur la semaine)

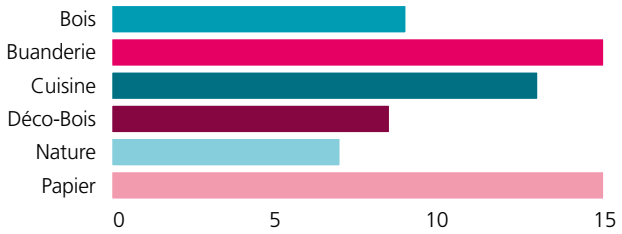

En 2017, l'atelier de mise sous plis a développé une nouvelle activité de fabrication de papier artisanal, spécialement adaptée pour des personnes handicapées de la vue.

Les activités réalisées par les travailleurs étaient axées sur l'envoi des lettres de remerciements et autres courriers d'information pour nos donateurs notamment. Le courrier lié aux diverses manifestations a également été finalisé et envoyé depuis cet atelier.

En septembre la campagne de fonds de Noël nous a bien occupé. Afin de préparer de jolis envois, les travailleurs ont assemblé deux des cartes postales, les ont entourées avec une bandelette de papier kraft et les ont insérées dans les lettres en remerciements pour les dons éventuels.

Les perspectives pour l'an prochain consistent en un accroissement du travail de mise sous pli notamment en collaboration avec un prestataire de service en marketing social.

Grâce au recyclage de vieilles feuilles utilisées dans l'institution, la fabrication du papier artisanal a pris de l'ampleur. Plusieurs personnes aveugles ou malvoyantes désiraient faire ce travail. Et bien, pourquoi pas ! Laurent Frossard, maître socioprofessionnel, en collaboration avec ses collègues a réalisé un gabarit spécialement adapté au handicap visuel. Ainsi, les personnes concernées ont pu exécuter ce travail avec aisance et plaisir.

Du papier coloré, avec l'insertion de fleurs ou d'étoiles a permis de réaliser des cartes de correspondance, des cartes de noël pour les vœux de l'institution, la crèche de noël et diverses étiquettes ou éléments décoratifs.

L'an prochain, une diversification des activités centrées sur la création de papier et le développement de l'impression sur les papiers produits sont envisagés par Vinciane Bruttin, maîtresse socioprofessionnelle.

NOUVELLES ARRIVÉES

2017 a vu l'arrivée de trois nouvelles personnes en situation de handicap au sein des lieux de vie, dont un genevois de 15 ans, un vaudois et un jeune valaisan en centre de jour. Une personne a dû quitter l'institution en raison de graves problèmes de santé pour rejoindre un établissement médicalisé. Nos équipes et les résidants l'ont accompagné dans son chemin de fin de vie. Après de nombreuses années de vie commune, pour chacun d'eux, cette séparation fut marquée de tristesse.

ORIGINE DES PERSONNES ACCUEILLIES

APPRENTISSAGE, FORMATION ET CRÉATIVITÉ EN PLEIN ESSOR !

Être actif et s'inscrire dans une activité de travail est essentiel pour nos résidants. C'est ainsi que l'on se sent utile et que le travail accompli peut-être reconnu et admiré au delà de l'institution. Grâce aux expositions au sein même de l'institution ou sur la place du marché, tableaux en bois faits de bouchons, paniers ou meubles restaurés, décorations et jeux, herbes séchées et confitures du jardin sont mis en valeur. Nos publications régulières lors des recherches de fonds notamment, racontent la vie des ateliers, les savoir-faire, les plaisirs et les joies ainsi que la qualité du travail accompli par les travailleurs et leurs accompagnateurs. Durant les années prochaines, l'ensemble de ces activités sera renforcé et s'alignera dans les principes de la CDPH, avec la réflexion d'inclusion au sein même de la ville de Monthey. Toutefois, il faut prendre le temps et construire dans un rythme qui tient compte des opportunités et des contraintes liées à tous nouveaux projets et changements qui en découlent.

LE PERSONNEL

L'équipe constituée de plus de 64 personnes pour 45,2 emplois à plein temps a œuvré en 2017 avec une belle énergie. L'année a été marquée par des changements organisationnels et cliniques qui ont amélioré l'efficience de l'accompagnement auprès des 33 personnes accueillies au centre des Marmettes.

La mise en place d'un nouvel horaire annualisé sur la semaine, pour le secteur de l'hébergement, a permis notamment de mieux anticiper et prévoir les présences du personnel. Ainsi les résidants savent à l'avance qui va les accompagner - meilleure prévisibilité - ce qui leur assure une plus grande sécurité et leur apporte de la tranquillité. Pour les collaborateurs, cet horaire leur procure un confort au travail et leur permet un meilleur suivi de l'accompagnement des résidants. Un horaire de ce type leur assure également une vie sociale plus prévisible, prévient la fatigue au travail et permet ainsi de réduire les absences. Le personnel est très satisfait de ce changement et le communique avec plaisir lors des rencontres d'évaluation annuelle avec la direction. Un logiciel de gestion du temps a également été mis en place afin de faciliter l'organisation générale. Dans cette phase de réorganisation, une attention particulière a été menée auprès des équipes. Aujourd'hui, une nouvelle dynamique s'est installée au sein des équipes d'accompagnement. Les collaborateurs ont la possibilité de bénéficier d'espaces de rencontres et de supervision réguliers et fréquents plusieurs fois par mois.

TOTAL PERSONNEL / 45 EPT (EQUIVALENT PLEIN TEMPS)

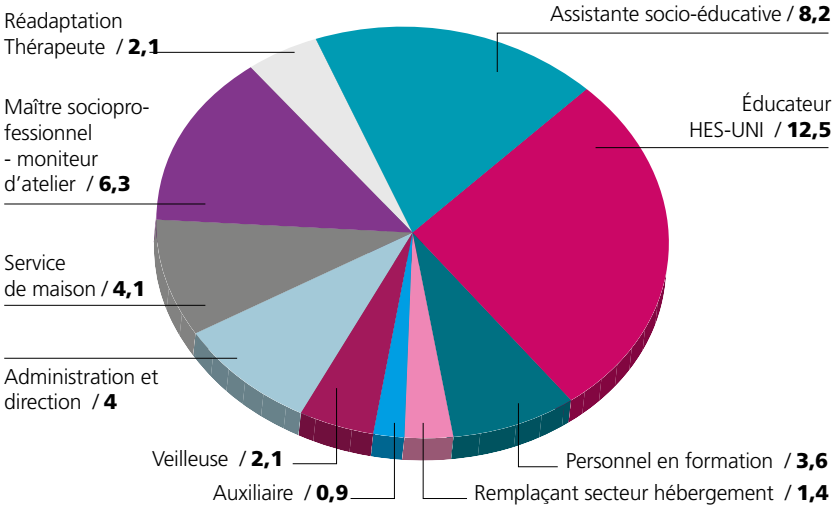

GENRE

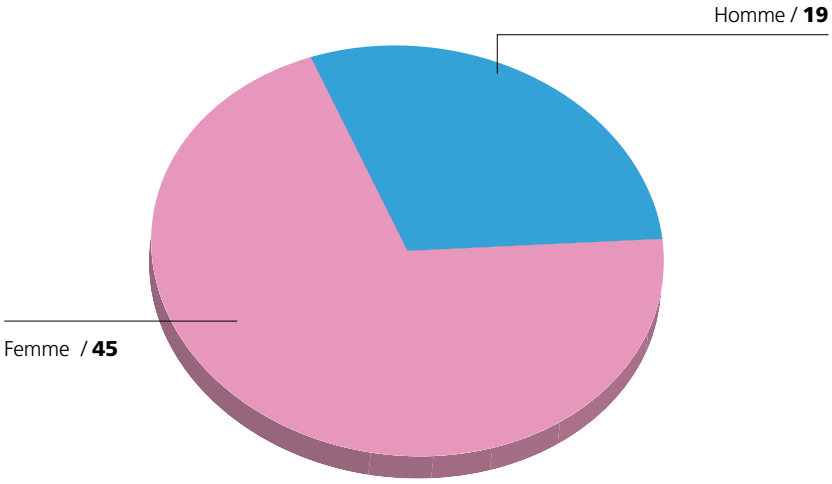

FORMATION DU PERSONNEL

En janvier 2017 un atelier spécifique du développement de la communication et de recherche clinique sur la surdicécité a été mis en place. Celui-ci renforce nos expériences sur la manière d'accompagner les personnes en grandes difficultés sensorielles. Sous la supervision de Mme Gay-Truffer et avec la collaboration de Mme Bérard et Mme Rausis toutes trois formées à Poitiers, plus 15 professionnels se perfectionnent dans l'accompagnement spécifique auprès de 7 personnes en situation de grave handicap. Au sein de cet atelier clinique, chacun apprend de l'autre. Les personnes qui n'ont pas pu auparavant développer leur compétence intellectuelle, apprennent à s'exprimer lors d'expériences émotionnelles partagées entre partenaires de communication. Au sein de cet atelier, le personnel se forme et expérimente également. Des compétences particulières sont ainsi développées et sont travaillées afin que les professionnels puissent accompagner avec bienveillance de manière adéquate, des personnes en situation de handicap qui présentent de grandes difficultés psychologiques. La connaissance de cet accompagnement et son utilisation au quotidien, rassure et permet d'éviter ainsi un stress déclenché par une angoisse liée à un sentiment d'abandon.

LE CENTRE DE JOUR : UNE ÉQUIPE QUI S'ÉTOFFE

Une équipe éducative a rejoint le centre de jour afin d'accompagner de manière individuelle, selon les techniques de développement de la communication spécifiques aux besoins des personnes sourdaveugles. Pour les personnes les plus gravement handicapées, ce travail de partage relationnel favorise la compréhension du monde qui les entoure. Les accompagnateurs leur permettent également d'avoir accès aux informations. Un instructeur en locomotion et des aides repérables tactilement leur donnent plus d'indépendance dans leur mobilité sur leur lieu de travail et de vie.
Pour les collaborateurs, la recherche clinique et les enseignements qui s'y réfèrent, avec l'aide de la vidéo notamment, a rendu leur travail encore plus intéressant du fait qu'ils deviennent des chercheurs. La personne en situation de handicap devient l'enseignant ! Il faut juste le comprendre et répondre de manière adéquate.

L'ANNÉE 2017 EN IMAGES

EXERCICE AVEC LA PROTECTION CIVILE

Le 20 et 24 mars nous avons eu le plaisir de recevoir la Protection Civile de Monthey pour un exercice. Un groupe d'une dizaine de personnes sont venus partager les activités avec les résidants au sein des ateliers notamment. Ils ont pu découvrir le monde du handicap sensoriel avec ses limites et ses forces en expérimentant de manière concrète les difficultés liées à la communication en particulier. Ces trois jours se sont terminés par un repas au couvert des Mangettes pour le plaisir de tous. Ce fut une expérience très belle et qui sera poursuivie par un exercice plus conséquent en 2018.

JOURNÉE PORTES OUVERTES DU 30 SEPTEMBRE

Nous avons eu le plaisir de rencontrer les familles et les donateurs lors d'une belle journée. L'ensemble des équipes des différents secteurs ont proposé des animations, avec les résidants. Chaque lieu offrait d'expérimenter, sous bandeau, des activités d'atelier ou de situation liée à la vie quotidienne. Découper, faire du papier, sentir, goûter. Ce fut une belle expérience et une prise de conscience sur ce que vivent au quotidien les personnes accueillies aux Marmettes et les opportunités que le centre leur offre.

Un grand repas, élaboré par des cuisinières passionnées et accompagnées par des personnes en situation de handicap, a permis à chacun de se restaurer et de faire connaissance avec la cuisine des Marmettes ! Ces portes ouvertes ont vécu un beau succès, les visites furent nombreuses et se suivirent à un rythme soutenu tout au long de la journée.

SÉJOUR DE VACANCES À OVRONNAZ

Témoignage d'une vacancière : *« Les souvenirs de l'été, du séjour à Ovronnaz, s'animent dans ma tête. Il faut dire que, bien encadrés, accompagnés par des personnes formées, nous avons pu, grâce aux contributions des donateurs, expérimenter des activités variées, parfois « fun », en toute sécurité !*

Ainsi, nous sommes, par exemple, allés en télécabine, avons continué à pied sur les chemins des alpages, fait un effort et savouré la satisfaction d'avoir réussi à se surpasser un peu et, enfin, se détendre dans les bains chauds de la station !

Je n'oublie pas les plaisirs simples de partager des soirées à rire et bavarder avec les amis que l'on n'a pas revus depuis l'été précédent ! Déjà nous nous réjouissons de participer l'an prochain à un séjour qui se déroulera dans la région bâloise. »

FÊTE DE NOËL

Finir l'année ensemble en fêtant Noël, une fête ouverte sur la rencontre, le partage interculturel. Se retrouver ainsi autour de la table parée pour une belle fête, manger avec plaisir les délices concoctés par nos cuisinières et leurs multiples aides qui résident au centre des Marmettes. Un moment de vie qu'il fait bon de renouveler en cette fin décembre. Les nombreux pères Noël du soir ne chômèrent pas pour la plus grande joie de tous, parents et amis heureux d'être témoins des réactions d'allégresse exprimées par les résidants.

AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES JARDINS

Depuis le début de la mise en oeuvre du site d'hébergement de la FRSA à Monthey, nous avions à coeur de finaliser nos espaces verts après avoir expérimenté et analysé nos besoins réels au fil du temps. Il nous a fallu plusieurs années pour « penser » ce jardin avec nos pensionnaires et leurs accompagnateurs. En effet, les nouveaux résidants, qui vivent aux Marmettes aujourd'hui, et dont la plupart ont des handicaps plus graves, sont très sensibles et preneurs de sensations différenciées. Petit à petit, grâce aux donateurs uniquement, nous avons construit un superbe lieu de plaisir olfactif et de sensations tactiles variées. Le plus gros du travail a été fait. Toutefois, il reste encore le chemin du côté de la rue des Marmettes à terminer en 2018 et la boucle sera bouclée ! Nos résidants pourront déambuler de manière plus indépendante sur un chemin de promenade repérable par leur sens encore actifs.

BILAN

	12/31/2017 CHF Avant attribution	12/31/2016 CHF Après attribution
Disponible	***3 433 809,43***	***3 212 347,36***
Réalisable	***545 694,70***	***522 275,50***
CIRCULANT	**3 979 504,13**	**3 734 622,86**
Investissements	***12 490 348,12***	***12 878 896,27***
Subventions & dons * & **	***-7 893 636,80***	***-7 893 636,80***
IMMOBILISE	**4 596 711,32**	**4 985 259,47**
TOTAL DE L'ACTIF	**8 576 215,45**	**8 719 882,33**
Fonds étrangers à court terme	***278 297,24***	***568 762,41***
Prêts hypothécaires / Long terme	***3 237 600,00***	***3 307 600,00***
FONDS ETRANGERS	**3 515 897,24**	**3 876 362,41**
Capital dotation	30 000,00	30 000,00
Fonds de réserve	181 508,84	181 508,84
Résultat reporté	4 648 034,88	4 632 011,08
Résultat de l'exercice	200 774,49	-
Résultat au bilan	4 848 809,37	-
FONDS PROPRES	**5 060 318,21**	**4 843 519,92**
TOTAL DU PASSIF	**8 576 215,45**	**8 719 882,33**

*Yc don Loterie Romande CHF 815'000.00
**YC (subvention OFAS art73 LAI.) CHF2'474'996.00

BFEC Sàrl
Avenue Général-Guisan 13
Case postale 158
CH-3960 Sierre

Téléphone +41 27 455 52 29
Telefax +41 27 455 52 29
Mobile +41 79 301 12 41
jean-claude.zufferey@bfec.ch

ZUFFEREY Jean-Claude
Expert comptable diplômé
Licencié ès sciences commerciales et industrielles
Membre d'EXPERTsuisse

BFEC BUREAU FIDUCIAIRE ET D'EXPERTISE-COMPTABLE

Au Conseil de Fondation de la
Fondation romande en faveur des personnes sourdes-aveugles (F.R.S.A.) – Monthey

Sierre, le 2 mai 2018

Rapport de l'Organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Fondation romande en faveur des personnes sourdes-aveugles (F.R.S.A.) pour l'exercice au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requière de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

BFEC Bureau Fiduciaire et d'Expertise-Comptable S.à.r.l.

Jean-Claude ZUFFEREY
(Expert - réviseur agréé - Responsable du mandat)

Annexes : Comptes annuels (bilan, exploitation Marmettes et hors-exploitation, annexe)

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

	2017 CHF Avant attribution	2016 CHF Après attribution
EXPLOITATION Marmettes		
Revenus intra-cantonaux	541 682,95	512 098,10
Revenus extra-cantonaux	3 229 767,30	2 778 149,80
Autres revenus	123 131,18	179 758,95
Total des produits	**3 894 581,43**	**3 470 006,85**
Frais de personnel	-4 255 004,70	-3 911 037,17
Autres charges d'exploitation (v/dét.annexes 3)	-726 965,31	-712 962,55
Total des charges	**-4 981 970,01**	**-4 623 999,72**
Total résultat intermédiaire d'exploitation	**-1 087 388,58**	**-1 153 992,87**
Subventions cantonales	1 325 808,00	1 272 144,00
Solde intermédiaire d'exploitation	**238 419,42**	**118 151,13**
Reprise selon demande du SAS		16 023,80
Solde subvention définitive	-	-27 559,75
Résultat intermédiaire d'exploitation	**238 419,42**	**106 615,18**
Subvention extraordinaire cantonale	-	-
Fonds de réserve d'exploitation : constitution et augmentation	-	-106 615,18
Fonds de réserve d'exploitation : réduction et dissolution	-	-
Prêt couverture déficit exploitation : augmentation	-	-
Prêt couverture déficit exploitation : réduction	-	-
Résultat d'exploitation	**238 419,42**	0,00
HORS EXPLOITATION		
Recherche de Fonds : net charges et produits	246 662,77	140 947,88
Dons	103 663,31	44 916,60
Camp	2 212,14	16 145,62
Raisinée	507,00	834,00
Fondation: organes, impôts et divers	-28 956,35	-111 594,26
Immeubles hors-exploitation: net charges et produits yc 2017: Aménagements extérieurs & jardin CHF 219'463.70	-361 733,80	-103 560,25
Total Résultat hors exploitation	**-37 644,93**	**-12 310,41**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**200 774,49**	**-12 310,41**

NOTRE ORGANISATION

GOUVERNANCE :

Gilbert Mudry
Président. Responsable des crédits à la Banque Raiffeisen, à Monthey. Droit de signature collective à deux.

Maria Sägesser-Cocco
Membre. Exerce la chromothérapie à Affoltern-Am-Albis.

Tristan Mottet
Membre Trésorier. Professeur d'allemand au CO de Monthey. Droit de signature avec le Président.

Mary-Louise Dutoit-Marco
Membre. Médecin ORL à Lausanne, spécialiste de la voix, qui a créé en 1972 le centre de consultation d'audiophonologie au CHUV.

Christian Frey
Membre. Directeur général de la Fondation Clair Bois, Genève ; retraité depuis le 01.01.2014

Xavier-Robert Kaufmann
Membre. Directeur général de la Fondation Les Eglantines, Vevey ; retraité depuis le 01.01.2014

Jean Henri Hubert Lefébure
Membre. Formateur – Consultant Management – GRH

Fabrice Thétaz
Membre invité. Conseiller municipal au sein de la Commune de Monthey

LE CONSEIL
Il représente l'organe législatif de la Fondation dans la gestion des affaires courantes. Il se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent.

LA DIRECTRICE

Françoise Gay-Truffer
Membre fondatrice. Directrice d'institution sociale, participe aux séances du conseil de Fondation et assure le secrétariat. Elle possède une voix consultative et le droit de signature avec le Président.

Membre du comité de l'AVIP (Association Valaisanne des Institutions en faveur des Personnes en difficulté).

Membre du comité central INSOS Suisse (Association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap).

LE CONTRÔLEUR DES COMPTES

Jean-Claude Zufferey
Organe de contrôle des comptes de la fondation. Fiduciaire BFEC à Sierre.

Entendre et Voir autrement

Fondation Romande SourdAveugles (FRSA)
Centre des Marmettes
Avenue du Crochetan 33 - 1870 Monthey
Tél . : 024 473.88.60 - www.frsa-sourds-aveugles.ch
Compte postal n° 17-180373-4 ;
IBAN : CH70 0900 0000 17180373 4